

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3776 - LUNDI 06 JUILLET 2020



Ronsard Malonda Ngimbi

CÉNI

## Lamuka, l'UDPS et la Céncoco au front contre la candidature de Ronsard Malonda

Plusieurs réactions ont été enregistrées à la suite de l'entérinement par l'Assemblée nationale, de Ronsard Malonda Ngimbi comme président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Il s'en dégage une désapprobation de la procédure enclenchée à la chambre basse du Parlement par une frange importante des acteurs socio-politiques congolais et un risque élevé de crise de

confiance vis-à-vis des prochains animateurs de la Céni.

Outre l'irrégularité de la procédure, certaines parties prenantes au processus électoral dénoncent également les accointances du candidat à la présidence de la Céni avec quelques personnalités importantes de Front commun pour le Congo, plate forme majoritaire au Parlement.

Page 2

GOUVERNEMENT

### Le ministre Célestin Tunda Ya Kasende en disgrâce



Célestin Tunda ya Kasende

Lors du Conseil des ministres hebdomadaire, le vendredi 3 juillet, tenu en mode télétravail, le ministre de la Justice aurait été prié de se déconnecter sur instruction du chef de l'Etat. Il lui est interdit dorénavant de participer aux Conseils des ministres jusqu'à nouvel ordre, apprend-on. Bien plus, lors de sa rencontre

avec Joseph Kabila le week-end, certaines indiscretions laissent entendre que le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, aurait exigé à son interlocuteur la démission du ministre incriminé actuellement visé par une « procédure en flagrance » par le procureur général près la Cour de cassation pour « faux et usage de faux ». Page 3

COMMÉMORATION DE L'INDÉPENDANCE

### Le Miss affirme que les Congolais vivent soixante ans d'indignation

Réagissant au discours du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, prononcé à l'occasion de la fête de l'indépendance, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss) dit regretter que les réalités rapportées au président de la République par ses services ne soient pas conformes à la réalité sécuritaire sur le terrain à travers le pays.

Pour ce mouvement, le président de la République doit « écouter son peuple pour mieux comprendre la situation et agir fermement ». Le Miss fait également observer que vers le sud de Lubero et Rutshuru, on note la naissance des nouveaux groupes armés. Ceci serait, selon lui, à la base de l'augmentation des violences sexuelles liées aux conflits armés.

Page 3



La ville de Matadi dans le Kongo central

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### Les passeports ordinaires disponibles dès la semaine prochaine

L'impression et la livraison des passeports ordinaires congolais recommencent dès ce lundi 6 juillet pour les requérants ayant déjà été capturés avant le 11 juin. La nouvelle a été donnée dans un communiqué signé, le 2 juillet, par la ministre d'État, mi-

nistre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza.

Les bénéficiaires des passeports diplomatiques et de service sont, eux, appelés à la patience, en attendant l'apurement des arriérés des formulaires spéciaux par le minis-

tère des Finances. Aussi toutes les personnes concernées qui ne sont pas encore identifiées auprès de l'Agence nationale des renseignements sont-elles priées de le faire rapidement.

Page 4

## ÉDITORIAL

## Casse-tête ?

deux ans de la fin de son mandat, Emmanuel Macron s'est séparé d'Edouard Philippe, son Premier ministre démissionnaire, et lui a trouvé un remplaçant en la personne de Jean Castex. Autant le sortant avait réussi à créer avec le chef de l'Etat une sorte de couplé gagnant devant les nombreuses batailles que les deux ont livré ensemble les trois dernières années, autant l'entrant est attendu sur la poursuite des chantiers laissés par son prédécesseur en y apportant sa propre touche.

Les médias de l'Hexagone ont largement commenté le choix du chef de l'Etat. L'on retient qu'avant même que Jean Castex ne délivre son discours de politique générale devant le Parlement, deux opinions s'affrontent. L'une, en sa faveur, le peint comme un homme de terrain proche des Français, qui a aussi la réputation, au moins jusque-là, de ne pas lorgner vers l'Élysée et donc ne fera pas de l'ombre au président de la République. L'autre, à son discrédit, ne le croit pas en mesure d'incarner l'espoir de voir la France s'attaquer avec succès aux défis qui le guettent.

Il est certain que les critiques de ce type s'enchaîneront davantage quand sera rendue publique l'équipe du nouveau Premier ministre. Il faut dire que les opinions reprises plus haut sont représentatives du clivage droite-gauche de la société française. Selon l'attribution des portefeuilles ministériels, la gauche verra si le président qui Marche ! en cooptant dans tous les camps met le cap vers elle ; la droite observera si, au contraire, c'est à son avantage que se poursuit l'expérience lancée par le successeur de François Hollande en 2017.

Ce qu'il faut aussi ne pas laisser de côté dans les annonces attendues, c'est que les deux années qui restent vont encore être difficiles pour le président français. Aux effets déstabilisateurs de la crise sanitaire de Covid-19 qui frappent tous les pays mais dont chacun à ses impératifs, pour la France le chef de l'Etat devra additionner ses engagements européens et africains. Sur l'Afrique, hormis la coopération traditionnelle, le dossier brûlant est celui de la guerre contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne qu'il a encore visitée la semaine passée.

Si on ajoute à ce qui précède l'échéance présidentielle à venir et un certain remue-ménage qu'un tel rendez-vous provoque toujours au sein même de sa propre famille politique, il y a lieu de croire à un véritable casse-tête pour le locataire de l'Élysée. Peut-être donc que Jean Castex, son nouveau chef du gouvernement, lui apportera le soutien nécessaire pour continuer son action avec le courage et l'énergie qu'on lui connaît.

Le Courrier de Kinshasa

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Lamuka, l'UDPS et la Céncó au front contre la candidature de Ronsard Malonda à la Céni

Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba, Adolphe Muzito et Martin Fayulu ont annoncé des actions pour exprimer leur opposition à la procédure de l'Assemblée nationale.



Ronsard Malonda Ngimbi

Plusieurs réactions ont été enregistrées à la suite de l'entérinement par l'Assemblée nationale, de Ronsard Malonda Ngimbi comme président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Il s'en dégage une désapprobation de la procédure enclenchée à la chambre basse du Parlement par une frange importante des acteurs socio-politiques congolais et un risque élevé de crise de confiance vis-à-vis des prochains animateurs de la Céni.

Outre l'irrégularité de la procédure, certaines parties prenantes au processus électoral dénoncent également les accointances du candidat à la présidence de la Céni avec quelques personnalités importantes de Front commun pour le Congo (FCC), plate-forme majoritaire au Parlement. Elles relèvent notamment la responsabilité de Ronsard Malonda dans l'organisation des élections de 2011 et 2018 dont les résultats ont été contestés par l'opinion.

Dans une déclaration faite le vendredi 3 juillet, les leaders de la coalition

ont exprimé leur indignation contre « la validation d'une manière malicieuse par l'assemblée nationale du prochain président de la Céni alors que les enseignements correctifs du déroulement de derniers scrutins ne sont pas, de façon consensuelle, coulés en réformes de notre système électoral ». Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba, Adolphe Muzito et Martin Fayulu ont annoncé un programme d'action à définir avec « tous les partis et organisations soucieux de la vie démocratique de notre pays ».

Pour la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó), le choix de Ronsard Malonda pour présider aux destinées de la centrale électorale de la RDC a été marqué par plusieurs irrégularités et consacre la médiocrité des élections de 2023. Le secrétaire général de la Céncó, l'abbé Donatien Nshole, a précisé, le vendredi 3 juillet, que ce choix a été fait sur la base d'un faux document, un procès-verbal qui n'est pas régulier. « C'est un grand pas en arrière pour la RDC »,

a-t-il dit. La Céncó s'en remet donc au président de la République et espère qu'il usera de son pouvoir pour rejeter la candidature de Ronsard Malonda. A cet effet, l'abbé Nshole a manifesté son optimisme quant à la suite des événements et a appelé la société civile à user de tous les moyens légaux pour faire obstacle à la démarche en cours. La société civile qui, du reste, avait initialement invité l'Assemblée nationale à modifier préalablement la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Céni avant le choix de ses animateurs.

Même son de cloche du côté de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) où l'on estime que l'examen du rapport de la Céni sur le processus finissant déposé à l'Assemblée nationale et les réformes idoines sur le processus électoral s'imposent avant la désignation de nouveaux animateurs. Le parti cher au président de la République rejette catégoriquement la procédure « hasardeuse » qu'elle attribue à la plateforme majoritaire au Parlement.

Au FCC, l'on estime que l'Assemblée nationale a entériné le choix des chefs religieux au regard du procès-verbal établi au terme des tractations pour la désignation du nouveau président de la Céni ayant eu lieu les 9 et 12 juin entre les huit chefs des confessions religieuses. L'on note que Ronsard Malonda répond au profil requis pour diriger la centrale électorale en RDC. Le choix des animateurs de la Céni a toujours suscité des remous au sein de la société congolaise sans incidences majeures sur leurs prises de fonction. Les anciens présidents de la centrale électorale, l'abbé Malu Malu, le pasteur Ngoyi Mulunda et Corneille Naanga ont subi le même sort au moment de leur désignation.

Jeannot Kayuba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COMMÉMORATION DE L'INDÉPENDANCE

## Le Miss affirme que les Congolais vivent soixante ans d'indignation

Réagissant au discours du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, prononcé à l'occasion de cette fête nationale, le mouvement dit regretter que les réalités rapportées au président de la République par ses services ne soient pas conformes à la réalité sécuritaire sur le terrain à travers le pays.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss) s'est dit davantage indigné par le discours du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, prononcé à l'occasion des soixante ans de l'indépendance du pays. « Le président de la République doit éviter de croire aux rapports truqués lui transmis qui sont souvent contradictoires avec la situation sur le terrain. Les cent trente-deux groupes armés continuent à terroriser l'est de notre pays sans citer d'autres qui naissent par-ci par-là », a souligné ce mouvement dans une réaction du 2 juillet signée par sa coordonnatrice nationale, Nicole Kavira.

Le Miss exhorte, en effet, Félix-Antoine Tshisekedi à ne pas se limiter à condamner alors que la République démocratique du Congo (RDC), son pays, « est occupé par six pays voisins qui multiplient des incursions sur son territoire ». Pour ce mouvement, le président de la République doit « écouter son peuple pour mieux comprendre la situation et agir fermement ». A Beni, note le Miss, des nombreux rapports confirment près de six cent soixante-seize civils tués et



Les membres du Miss

égorgés par des ADF durant octobre 2019 à juin 2020. Dans ce registre macabre, ce mouvement indique aussi les récentes attaques qui ont coûté la vie, le 22 juin, à un casque bleu indien près de Beni, à côté d'autres incursions rebelles survenue dans plusieurs localités à partir du 20 juin jusqu'à maintenant dont le bilan indique quatre personnes tuées à Halungupa et quinze autres massacrées dans une embuscade tendue sur la route Beni Kasindi.

## La naissance de nouveaux groupes armés

Le Miss fait également observer que vers le sud de Lubero et Rutshuru, on note la naissance des nouveaux groupes armés. Ceci serait, selon ce mouvement, à la base de l'augmentation des violences sexuelles liées aux conflits armés. Alors que des déplacements massifs de la populations sont observées dans la région à la suite de ces affrontements réguliers

entre différents groupes maïmaï, les rebelles hutu FDLR et les Fardc. « Des centaines de personnes sont prises en otage », regrettent les Indignés, notant qu'au Sud-Kivu, sur les plateaux de Fizi-Mwenga-Itombwe, les affrontements entre les Fardc et la coalition des groupes armés Gumino, Android et Makanika sont toujours signalés causant mort d'hommes, incendie des villages et déplacement de la population. « Il est même indiqué des

défections de certains officiers Fardc au profit des groupes armés, notamment l'officier Michel Rukundo Makanika qui a rejoint les groupes armés des Banyamulenge », a souligné cette association.

## La RDC attaquée de toutes parts

Dans le chapitre des incursions, le Miss note la présence sur le sol congolais d'au moins six pays dont le Rwanda et le Burundi et leurs militaires opèrent régulièrement dans le territoire congolais, sans qu'aucune autorité ne s'inquiète. « La présence de ces deux armées ont fait plus de quatre-vingt-cinq civils tués rien qu'en avril 2020 », a regretté cette organisation. Elle fait également savoir qu'en territoire de Moba, dans la province de Tanganyika, l'armée zambienne continue à occuper le sol congolais tandis que vers Tshikapa, dans le Kasai, des affrontements entre Fardc et militaires angolais sont signalés, tout comme dans le Kongo central. Au nord du pays, signale le Miss, la dernière incursion de l'armée centrafricaine a eu lieu dans la chefferie de Kakwa (Ituri) à la frontière avec le Soudan du Sud.

Lucien Dianzenza

## GOUVERNEMENT

## Le ministre de la Justice en disgrâce

Lors de sa rencontre avec Joseph Kabila le week-end, certaines indiscretions laissent entendre que le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, aurait exigé à son interlocuteur la démission du ministre incriminé.

La situation du vice-Premier ministre et ministre de la Justice, Célestin Tunda Ya Kasende, auteur d'un avis engageant le gouvernement transmis à l'Assemblée nationale au sujet des trois propositions de loi querellées relatives à la réforme judiciaire, ne fait que s'empirer. Lors du Conseil des ministres hebdomadaire, le vendredi 3 juillet, tenu en mode télétravail, il nous revient que le ministre fautif aurait été prié de se déconnecter sur instruction du chef de l'Etat. Il lui est interdit de participer aux Conseils des ministres jusqu'à nouvel ordre, apprend-on. En fait, le ministre de la justice est en disgrâce vis-à-vis du chef de l'Etat qu'il a tenté de défier après sa libération à l'issue de son arrestation et son audition à la Cour de cassation le samedi 26 juin dernier. Lors d'une réception par ses pairs du parti juste après sa libération, le ministre incriminé avait affirmé qu'il avait reçu l'appel de quelqu'un le qualifiant de « Yemeyi » (lui-même, ndlr) qui lui aurait demandé de ne pas avoir peur. Un détail très mal digéré par



Célestin Tunda ya Kasende

le partenaire Cach dont Félix Antoine Tshisekedi est le chef de file. Lors de sa rencontre avec Joseph Kabila, ce week-end, certaines indiscretions laissent entendre que le chef de l'Etat aurait exigé au

sénateur à vie la démission du ministre Célestin Tunda Ya Kasende. « Le président de la République refuse de continuer à travailler le ministre congolais en charge de la Justice », confient des

sources concordantes. D'autres encore allèguent que sa libération aurait été fortement négociée entre les deux partenaires de la coalition au pouvoir. « Célestin Tunda n'a pu être relâché qu'en promettant de démissionner (...) Il a fait savoir qu'il était malade et qu'il acceptait de

torité morale du FCC, est appelé à lui trouver un remplaçant pour ne pas exacerber inutilement la tension.

Pour rappel, Célestin Tunda ya Kasende, visé par une « procédure en flagrance » par le procureur général près la Cour de cassation, avait été arrêté le 27 juin

### « Le président de la République refuse de continuer à "travailler" le ministre congolais en charge de la Justice »

démissionner; en contrepartie d'arrêter toute procédure judiciaire à son encontre. C'est donc dans ce seul cadre qu'il a été libéré », a avoué un cadre proche du FCC sous l'anonymat. Une chose est vraie, c'est que le sort du ministre de la justice et Garde des sceaux est quasi scellé. Joseph Kabila, en tant qu'au-

à Kinshasa pour faux et usage de faux. Il lui a été imputé le fait d'avoir transmis au Parlement des avis en rapport avec les propositions de loi portant sur la réforme judiciaire, sans impliquer ni le Premier ministre, ni l'ensemble du gouvernement.

Alain Diasso

## DIFFÉREND RDC-ZAMBIE

## Un haut diplomate zimbabwéen choisi comme médiateur

L'ambassadeur James Manzou, secrétaire des Affaires étrangères du Zimbabwe, dirigera le processus de médiation conduit par la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc) dans le différend frontalier entre la République démocratique du Congo et la Zambie, indique le site [southerntimesafrica.com](http://southerntimesafrica.com).

L'ambassadeur Manzou a été le plus haut représentant du Zimbabwe auprès de l'Union européenne. Le président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, préside l'organe de la Sadc sur la coopération politique, de défense et de sécurité. Le porte-parole du président Mnangagwa, M. George Charamba, a déclaré au Southern Times que le président zimbabwéen a désigné l'ambassadeur Manzou pour traiter le différend frontalier entre la RDC et la Zambie. « Je crois comprendre qu'il fait des efforts pour gérer le conflit avec diligence. Ils se sont réunis lundi de cette semaine et je peux vous dire que des progrès importants ont été accomplis jusqu'à présent en termes de recherche d'une solution à l'amiable au différend », a déclaré le porte-parole. La RDC et la Zambie se disputent le contrôle d'un terrain de treize kilomètres carrés à leur frontière, dans les provinces du Tanganyika et du Haut-Katanga. Depuis plus de deux mois, les soldats zam-



James Manzou

biens ont fait irruption sur le sol congolais. Tout en mobilisant les FARDC, Kinshasa disait privilégier dans un premier temps la voie diplomatique pour obtenir leur retrait. Mais la RDC a renforcé sa présence militaire dans la région, provoquant des affrontements entre les soldats des deux pays. Le Bureau des Nations unies

pour la coordination des affaires humanitaires a déclaré que les affrontements avaient entraîné le déplacement de centaines de personnes à Moba. Le 11 mai, le président de la RDC, Felix Tshisekedi, a envoyé à Harare la ministre des Affaires étrangères de la RDC, Marie Nzeza, pour demander à Emmerson Mnangagwa, pré-

sident de l'organe de la Sadc sur la coopération politique, de défense et de sécurité, d'intervenir dans le différend. Et ce dernier a présenté la question à ses homologues de la région. En juin dernier, la Sadc avait présidé une réunion des états-majors des armées de la RDC et de la Zambie afin de d'obtenir le retrait des troupes zambiennes du sol congolais. « Les deux pays reconnaissent qu'ils sont membres de la Sadc et qu'ils doivent coexister pacifiquement. Des différends surgiront toujours autour des frontières, mais l'essentiel est toujours de trouver des moyens pacifiques de les résoudre. Dans cet environnement Covid-19, le moins que nous puissions nous permettre est une accentuation de la crise en important un autre problème de nature militaire. La bonne chose est que les deux pays sont prêts à parler », a déclaré George Charamba au Southern Times. Une tentative de régler le problème a eu lieu en 1989 lorsqu'un traité a été signé entre

les présidents de l'époque, le zambien Kenneth Kaunda et le Congolais Mobutu Sese Seko, et des balises ont été placées le long de la frontière comme marqueurs. Cependant, les affrontements frontaliers se sont poursuivis et les deux pays doivent encore trouver une solution durable au différend, rappelle le média. De tels différends frontaliers sont courants en Afrique : Botswana/ Namibie, Nigéria/ Cameroun, et le Malawi/ Tanzanie, etc. Cela est dû aux ambiguïtés créées par des frontières arbitrairement dessinées au moment de la partition de l'Afrique. Le Botswana et la Namibie se sont déjà disputés l'île de Kasikili / Sedudu sur la rivière Chobe qui borde les deux pays. La médiation de ce différend avait également été assurée par le Zimbabwe et l'affaire a été réglée par la Cour internationale de justice en 1999 lorsqu'il a été décidé que l'île appartenait au Botswana.

Patrick Ndungidi

## RDC

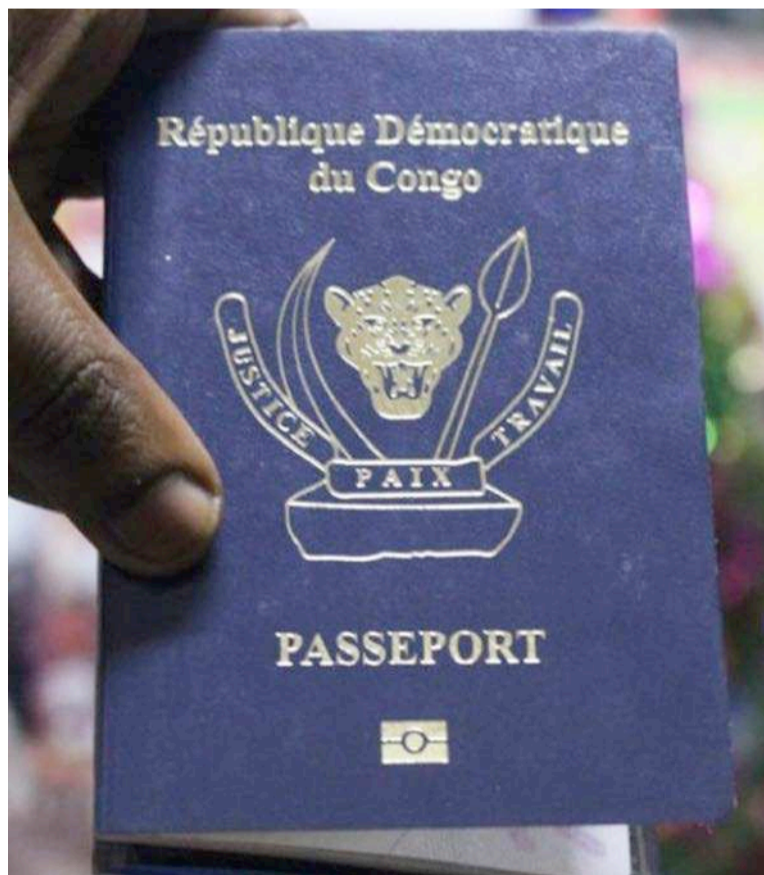
## Les passeports ordinaires disponibles dès la semaine prochaine

Les bénéficiaires des passeports diplomatiques et de service sont appelés à la patience, en attendant l'apurement des arriérés des formulaires spéciaux par le ministère des Finances.

L'impression et la livraison des passeports ordinaires congolais recommencent dès le lundi 6 juillet pour les requérants ayant déjà été capturés avant le 11 juin. La nouvelle a été donnée dans un communiqué signé le 2 juillet par la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza.

Le calendrier publié dans ce communiqué, qui tient compte des exigences sanitaires et techniques, prévoit du 13 au 31 juillet la capture des requérants suivie de l'impression et de la livraison des passeports ordinaires pour tous ceux qui ont acheté leurs formulaires avant le 11 juin. Mais la ministre demande à toutes les personnes concernées, qui ne sont pas encore identifiées auprès de l'Agence nationale des renseignements (ANR), de le faire rapidement.

A en croire la ministre Tumba Nzeza, ces deux actions clôtureront les arriérés du contrat passé entre la République démocratique du Congo et le



Un passeport congolais

consortium belge Semlex. La ministre requiert, par ailleurs, la patience aux bénéficiaires des passeports diplomatiques et de service, en attendant l'apurement des arriérés des formulaires spéciaux par le ministère des Finances.

Les passeports disponibles après le processus de transfert en cours. Aussi la ministre Tumba Nzeza rassure-t-elle de la disponibilité du passeport après le processus de transfert en cours. Elle conseille, par consé-

quent, les requérants qui ont acheté leurs formulaires après le 11 juin de les garder jalousement. Mais la patronne des Affaires étrangères de la RDC, qui dit s'activer en vue d'obtenir la réduction du prix du passeport congolais, rappelle aux banques et autres points de vente des formulaires des passeports ordinaires, y compris les ambassades, le respect strict des instructions données liées à la suspension de la vente des formulaires, jusqu'à nouvel ordre. Un processus bien en cours. A en croire la ministre Tumba Nzeza, le processus du transfert du patrimoine entre Semlex et le gouvernement de la RDC se poursuit normalement. Et la signature des procès-verbaux devrait intervenir incessamment. « Il faut noter que la sensibilité et la complexité de cette étape, surtout au niveau technique, imposent un rythme ralenti qui prolonge sa durée », a-t-elle expliqué. La ministre rassure également qu'un nou-

veau cahier des charges est en élaboration pour un appel d'offres restreint limité, d'une part, à un accompagnement technique du ministère des Affaires étrangères et, d'autre part, à la fourniture des carnets des passeports, des intrants et autres consommables pour la nouvelle gestion. Rappelons que le contrat entre la RDC et Semlex pour l'implémentation d'un système d'identification biométrique national intégrant la production des passeports électroniques biométriques avait expiré depuis le 11 juin dernier. La ministre avait sollicité une période transitoire, ne dépassant pas six mois, en vue d'assurer le transfert de ces responsabilités au gouvernement congolais mais les deux parties ne se sont pas mises d'accord sur ces modalités. Ce qui avait conduit à un transfert immédiat de ce patrimoine au gouvernement congolais dont le processus est en cours actuellement.

Lucien Dianzenza

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Un nouveau directeur à la tête de l'Irsen

**Le Pr Joseph Goma-Tchimbakala vient de prendre ses fonctions à la tête de l'Institut de recherche en sciences exactes et naturelles (Irsen). Mettre les sciences exactes et naturelles au service du développement de la recherche scientifique au Congo fait partie de sa mission.**

Les missions urgentes de l'Irsen pour l'année 2020 sont axées sur les projets d'appui à la surveillance du milieu marin, côtier et continental, de l'orientation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques pour la sécurité alimentaire et la santé, en réorganisant les directions des zones de recherche. Au sens large, l'Irsen a pour mission d'organiser des recherches fondamentales et appliquées



Le nouveau directeur général de l'Irsen installé dans ses fonctions

pour promouvoir le développement national à travers les sciences exactes et naturelles. Par ailleurs, il revient à cet institut de mettre en œuvre une programmation

scientifique autour des axes prioritaires pour le développement du pays, de faire les inventaires de la flore, de la faune, des sols et sous-sols, des eaux et des facteurs mé-

téorologiques du Congo en apportant son concours à la formation et à la recherche par la recherche.

Joseph Goma-Tchimbakala est maître de conférences CAMES. L'Irsen est une maison qu'il connaît bien, puisqu'il y travaille depuis 2014 en qualité de directeur scientifique. Il se contente sur le concours de tous pour réussir les missions qui lui sont assignées. « *Un directeur général, tout seul, ne peut rien* », a-t-il fait savoir. Au nom du ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, son directeur de cabinet, Jean Claude Boukono, a appelé le nouveau directeur de l'Irsen à de l'ardeur au travail, afin que la recherche scientifique au Congo poursuive sa marche vers le dé-

veloppement.

M. Joseph Goma-Tchimbakala succède au Pr Clobite Bouka Biona. Lors de la passation de service, le directeur de cabinet du ministre en charge de la Recherche scientifique a remis à ce dernier une médaille d'officier dans l'ordre du mérite congolais ainsi qu'un certificat de reconnaissance de la communauté scientifique tout en soulignant qu'il avait déjà été décoré de la médaille d'argent de la recherche scientifique. Reconnaissance sur le travail que le récipiendaire a accompli d'abord en tant que conseiller à la recherche scientifique de 2011 à 2015 et directeur général de l'Irsen de 2014 à 2020.

**Rominique Makaya**

## COVID-19

## L'OCEAC appuie la riposte à la frontière entre le Congo et la RCA

**L'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC) vient de mener des actions d'appui à la lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19) à la zone frontalière entre la République du Congo et la République centrafricaine (RCA).**

C'est précisément au niveau des localités de Bétou dans le département de la Likouala (Congo) et Moundoumba (RCA) que ces actions ont été réalisées ; une zone constituant l'un des sept nœuds transfrontaliers de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ainsi, des kits de prévention et de protection contre la Covid-19 ont été mis à la disposition des postes sanitaires avancés en présence des autorités locales. Ces postes situés aux portes d'entrée et de sortie des deux Etats ont été dotés des thermo flash, masques, savons, gels alcoolisés, équipements de protection individuels, eau de javel et autres produits.

L'objectif étant, entre autres, de permettre la détection des cas de contamination au niveau des frontières et de sensibiliser la population riveraine aux mesures barrières comme le respect de la distanciation physique, ainsi que le port obligatoire des masques de protection.

La CEMAC regroupe six pays



Les représentants de l'OCEAC et les autorités locales lors de la remise des kits/DR

de la région à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA, la Guinée équatoriale et le Tchad. L'on observe des mouvements réguliers des populations dans les frontières de ces pays en raison de leur perméabilité. D'où la nécessité d'engager des actions de prévention afin d'éviter la propagation transfrontalière de la pandémie.

La ville de Bétou a été représentée à la cérémonie de remise des kits par le secrétaire général du district, Faustin Monayo. Cette localité compte quelque 32000 habitants dont 3400 ressortissants étrangers notamment des Centrafricains, des Congolais de la République démocratique du Congo, des Camerounais et des Rwandais.

Bétou partage une longue frontière fluviale sur l'Oubangui avec la RCA. Dans le cadre

de l'intégration régionale, il est prévu la construction du corridor 13 devant relier par route bitumée les villes de Brazzaville-Ouessou-Bétou (Congo) à celles de Bangui en RCA et N'Djamena au Tchad.

En mai dernier, des actions de lutte contre la Covid-19 ont été menées à Ntam Congo et Ntam Cameroun, à la zone frontalière entre les deux pays.

Au regard de la propagation de la Covid-19 dans la région, l'OCEAC a mieux pensé d'anticiper avec l'organisation de la riposte à la pandémie dans les frontières des pays de la CEMAC.

Pour le cas du Congo, l'on estime à la date du 3 juillet 2020 le nombre de cas confirmés de Covid-19 à 1557 dont 501 guéris et 44 décès.

**Christian Brice Elion**

## L'organe consultatif politique chinois s'oppose à un projet de loi américain sur Hong Kong

**La Commission des affaires étrangères du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois a condamné fortement jeudi l'adoption de la soi-disant « Loi sur l'autonomie de Hong Kong » par le Congrès américain et s'y oppose résolument.**

Cette décision des Etats-Unis constitue une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de la Chine et viole gravement le droit international ainsi que les normes de base régissant les relations internationales, a déclaré la commission dans un communiqué.

La sécurité nationale est une condition préalable à l'existence et au développement d'une nation, et elle implique les intérêts fondamentaux d'une nation, souligne le communiqué.

« *Aucun pays dans le monde n'ignorera les actes et les acti-*

*vités qui compromettent sévèrement sa sécurité nationale* », poursuit le communiqué.

La Loi de la République populaire de Chine sur la sauvegarde de la sécurité nationale dans la Région administrative spéciale de Hong Kong a obtenu le soutien ferme de tous les Chinois, y compris les compatriotes de Hong Kong, indique le communiqué.

La démarche des Etats-Unis ne porte pas sur les questions liées à la démocratie ou à la liberté des habitants de Hong Kong, mais vise à freiner le développement de la Chine, ajoute-t-il, soulignant que le complot des forces anti-chinoises aux Etats-Unis est voué à l'échec.

La mise en application de la loi sur la sécurité nationale aidera certainement Hong Kong à mettre fin au chaos et à prendre un nouveau départ.

## Le chef de l'ONU nomme la Capverdienne Cristina Duarte conseillère spéciale pour l'Afrique

**Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé jeudi Cristina Duarte du Cap-Vert comme conseillère spéciale pour l'Afrique.**

Mme Duarte, qui succédera à Bience Gawanas de Namibie, compte plus de 34 ans d'expérience en matière de direction et de gestion stratégique dans l'élaboration des politiques publiques et dans le secteur privé, ainsi qu'une profonde compréhension de la coopération internationale et régionale et des défis auxquels sont confrontés les pays africains, a déclaré le bureau de presse de M. Guterres.

Elle a été ministre des Finances, du Plan et de l'Administration publique au Cap-Vert de 2006 à 2016.

**Xinhua**

## FRANCE

# Macron change de gouvernement à deux ans de la présidentielle

**Le président français Emmanuel Macron s'est séparé vendredi de son populaire Premier ministre Edouard Philippe, remplacé par un haut fonctionnaire peu connu issu de la droite, une manière de reprendre les rênes de l'exécutif, à deux ans de la prochaine élection présidentielle.**

«Soyez bon!», a lancé Edouard Philippe vendredi après-midi à son successeur, sur le perron de l'hôtel de Matignon, résidence officielle du chef du gouvernement, à Paris, lors de la passation de pouvoir.

Jean Castex, maire d'une petite ville, homme de dossiers et issu de la droite comme son prédécesseur, avait été désigné quelques heures plus tôt pour prendre sa place.

Le nouveau Premier ministre, qui prononcera son discours de politique générale devant l'Assemblée «en milieu de semaine prochaine», a affirmé vouloir «plus que jamais réunir la Nation» face à la crise économique et sociale qui est «déjà là» avec le coronavirus.

Sitôt nommé, il avait assuré «mesurer l'immensité de la tâche» qui l'attendait.

Cet ex-collaborateur de Nicolas Sarkozy, président de 2007 à 2012, devrait finaliser son gouvernement durant le week-end.

Âgé de 55 ans, maire de Prades (sud), il vient de démissionner du parti LR (Les

Républicains, droite). Il était depuis avril chargé du déconfinement.

«Il est un haut fonctionnaire complet et polyvalent qui aura à cœur de réformer l'Etat et de conduire un dialogue apaisé avec les territoires», a expliqué la présidence française.

Cet homme au profil discret sera chargé de mettre en musique les orientations décidées par Emmanuel Macron jusqu'à la prochaine élection présidentielle en 2022, alors que le chef de l'Etat entend «se réinventer».

«Soyons clairs, je ne suis pas ici pour chercher la lumière, je suis ici pour chercher des résultats», a-t-il déclaré lors de sa première interview télévisée, vendredi soir sur la chaîne TF1.

Les leaders d'opposition ont critiqué ce choix comme étant celui d'un président qui veut avoir toutes les cartes en main pour poursuivre sa politique et préparer la présidentielle sans être gêné par un Premier ministre qui lui ferait de l'ombre.

«On pouvait attendre un virage politique, mais c'est technocratique» avec quelqu'un «retenu pour gérer les affaires courantes», a dénoncé le président de LR Christian Jacob.

Avec la nomination de Jean Castex, «le président de la République confirme sans surprise son cap. Le jour d'après sera de droite comme

le jour d'avant», pour le patron du Parti socialiste Olivier Faure.

En attendant d'être remplacé, le gouvernement sortant expédie les affaires courantes.

M. Philippe va lui retrouver dès dimanche la mairie du Havre (nord-ouest), mais selon l'entourage d'Emmanuel Macron, il a aussi accepté «d'aider le président» à «consolider la majorité», fragilisée par la perte de la majorité absolue à l'Assemblée, des contestations internes et un revers aux élections municipales.

## « Nouvelle étape »

Le nouveau gouvernement devra «mettre en œuvre la nouvelle étape du quinquennat, le projet de reconstruction sociale, économique, environnementale et locale», a fait savoir la présidence. Avec une priorité sur la politique de santé, le grand âge et un plan pour la jeunesse.

Après trois ans de pouvoir, des réformes controversées comme celles de l'assurance chômage, plusieurs crises (manifestations des gilets jaunes, crise du Covid-19, notamment), Emmanuel Macron avait annoncé un nouveau souffle, une nouvelle orientation, un besoin, selon ses mots de «se réinventer», alors qu'il n'est pas très populaire et que le pays se prépare à subir un fort contre-



000\_1UKITO

Jean Castex photo Ludovic Marin AFP

coup économique du fait de la pandémie. «J'ai ma part de maladresse. J'ai parfois considéré qu'il fallait aller vite sur certaines réformes. Cela ne peut marcher que par le dialogue. J'ai beaucoup d'ambition pour notre pays. J'ai parfois donné le sentiment de vouloir faire les réformes contre les gens», a-t-il déclaré à la presse régionale.

Mais «le cap sur lequel je me suis engagé en 2017 reste vrai», a-t-il réaffirmé dans l'entretien publié vendredi.

Même s'il s'en défend, ce remaniement permettra aussi à Emmanuel Macron de garder en ligne de mire la prochaine élection présidentielle en 2022. Le changement d'équipe intervient dans la foulée des élections municipales, marquées par une forte abstention, un revers pour le parti présidentiel La République en marche et une poussée écologiste dans les centres urbains, tandis que la majorité des mairies sont in fine à droite.

AFP

## ÉLECTIONS MUNICIPALES EN FRANCE

# Un Franco-Congolais au conseil municipal de Limay

**Installé depuis 2005 dans la ville de Limay, commune des Yvelines et de la région Île-de-France, Gaston Nitou Samba rejoint l'effectif du conseil municipal en tant qu'élus sur la liste conduite par le maire sortant Éric Roulot, sous l'étiquette du Parti communiste français.**

Certes le temps est bien loin où la France avait élu son tout premier maire noir : Kofi Yamgnane, originaire du Togo, lors des élections municipales de mars 1989, à Saint Coulitz, un village du Finistère. A ce jour, l'élection municipale d'un Noir issu de l'immigration constitue encore un événement malgré les différentes politiques mises en place en faveur de la diversité de la

République française, République inclusive.

A l'issue de ces élections municipales 2020 à travers les 35 000 communes de France, d'autres Franco-Congolais peuvent être à présent cités tels que Laurent Boula à Osny ou Gabriel Ngoma à Fosses qui ont été également élus au nom de la diversité à la française, tous originaires du Congo.

Pour Gaston Nitou Samba, c'est dans une petite ville industrielle de 16 567 habitants, située en bord de Seine, au sud du Vexin français, face à Mantes-la-Jolie, à 53 km à l'ouest de Paris, que le Franco-Congolais a eu l'adhésion des suffrages des Limayens à l'issue du 2ème tour, le 28 juin dernier, pour effectuer ses premiers pas dans la gestion communale. Depuis mars de cette année, il est également élu syndical au Comité économique et social CFTC, d'un grand groupe français.

Marie Alfred Ngoma



Gaston Nitou Samba, élu à Limay commune des Yvelines et de la région Île-de-France

## G5-SAHEL

# La société civile ouest-africaine propose une nouvelle approche

**Pour la société civile ouest-africaine, «le tout sécuritaire ne suffit pas», il faut une nouvelle approche dans la région.**

C'est ce que réclament des ONG et plusieurs représentants de la société civile ouest-africaine. A savoir un changement d'approche dans la lutte contre les mouvements jihadistes. Pour eux, «la lutte contre le terrorisme ne peut être l'unique horizon de la Coalition internationale pour le Sahel». Malgré «les succès» liés à l'élimination, dans le nord du Mali, du chef d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), l'Algérien Abdelmalek Droukdal, par la force française Barkhane, les attaques jihadistes n'ont pas cessé dans la région. Au contraire, elles gagnent de nouveaux pays. C'est le cas de l'attaque qui a coûté la vie à une dizaine de soldats ivoiriens dans le nord-est du pays, à la frontière du Burkina Faso.

C'est la première attaque jihadiste en Côte d'Ivoire, pays jusqu'ici épargné, depuis les attentats de Grand Bassam en 2016. Face à ces attaques jihadistes qui ne faiblissent pas malgré des milliers de soldats mobilisés et obligent les populations à quitter leurs villages, plusieurs représentants de la société civile ouest-africaine appellent à

la mise en place d'une «coalition citoyenne pour le Sahel» pour proposer une nouvelle vision du conflit. Plusieurs acteurs de terrain et experts ont souligné les insuffisances de l'approche actuelle face aux multiples défis auxquels doit faire face la région.

Cette situation a entraîné le déplacement massif de huit cent mille personnes, la confiscation de libertés des femmes, la fermeture de deux mille écoles avec trois cent mille élèves privés de leur droit à l'éducation. Certains membres de la société civile pensent qu'il faut élargir la notion de sécurité et impliquer les populations locales dans la gestion de cette crise. «Les armes dont nous avons besoin, ce sont les armes du développement, pour donner un avenir aux femmes et aux jeunes», martèlent-ils.

## Mettre l'accent sur la protection des civils

Pour Abas Mallam, secrétaire général du Réseau nigérien pour la gestion non-violente des conflits, «la lutte anti-terroriste n'a pas créé les résultats escomptés». Il se demande si les interventions au Sahel n'ont pas aggravé la situation : «On n'a pas vaincu les terroristes et on a créé des problèmes avec le soupçon et la perte de confiance entre les commu-

nautés et l'Etat. Il est nécessaire de réorienter la réponse en mettant l'accent sur la protection des civils. On ne peut pas se limiter à l'apparence, il faut travailler sur les causes profondes du conflit.»

«Aujourd'hui, la priorité est donnée aux réponses sécuritaires sans consultation des communautés qui sont censées être protégées par les forces de sécurité», a déclaré Drissa Traoré de l'Association malienne des droits de l'Homme. Malgré une mobilisation sans précédent, les résultats militaires ne sont pas au rendez-vous. Pour Niagalé Bagayoko, présidente d'Africa Security Sector Network, un groupe de réflexion basé à Accra, au Ghana, «la lutte contre le terrorisme ne peut être l'unique horizon de la Coalition internationale».

Drissa Traoré pense que «la coalition citoyenne pourrait contribuer à convaincre les gouvernements de mettre la protection des civils et la sécurité humaine au cœur de la réponse». La société civile ouest-africaine souhaite «engager un dialogue exigeant et constructif avec les gouvernements de la région et les forces de la coalition internationale» et propose leur expertise pour s'attaquer ensemble aux causes profondes du conflit.

N. Nd.

## CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelais autrefois Ibara Issongo Sonia Gamache. Je désire désormais m'appeler Etoka Carnoy Sonia Gamache.

Toute personne manifestant une opposition à ce changement de mon nom patronymique, est priée de le faire dans un délais de trois mois.

**ADIAC TV**  
Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56  
info@adiac.tv

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE  
LE COURRIER DE KINSHASA

## NÉCROLOGIE

Mme Emilienne Ondzabi, les enfants Adzoka et Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville du



décès de leur fils, frère et cousin Yannick Baloukou Adzoka (Mick), lieutenant de la marine nationale, survenu dans la nuit du 24 juin, à Brazzaville. Le deuil se tient au n° 10 de la rue Ndzitiri, à Nkombo, arrêt de bus Bas prix. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville et Marie Yvette Kera, agents des Impôts et domaines en retraite annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle et frère nommé Jean Dieudonné Ganglia-Aignan, agent de l'Agence congolaise pour l'emploi, survenu le 26 juin 2020, au CHU-B. Le deuil se tient au n° 103 de la rue Saint-Anne, à Ouenzé. Les obsèques sont prévues pour le mardi 7 juillet 2020, au cimetière du centre-ville.

M. Pacôme Oko-Obondzo, agent des Dépêches de Brazzaville, Alfred Ebalé et Nazaire Ndzélé Emeya annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère nommé Philippe Ebalé (Dzori), agent des Impôts et des domaines, survenu le samedi 27 juin 2020, à Brazzaville. Le deuil se tient au n° 25 de la rue Dimi-Oyo, quartier Manianga, arrêt de bus Oziris à Talangai. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Les enfants Mongo, les familles Ndaya, Kombo, Dindo, Mongolo, Adamou et Décorads ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville et Ouesso, du décès de leur mère, tante, sœur et cousine, Marie Noëlle Ndaya, survenu le 28 juin 2020, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 13 de la rue Mon Pays, à Talangai. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

## IN MEMORIAM

Mme Pouaboud Fernande, épouse Bayonne Le regard attendrissant d'une mère reste le plus précieux présent. Le tien s'est évanoui le samedi 6 juillet 2019 sous le voile d'une nuit infinie. Une année s'est écoulée depuis et nos larmes ne tarissent toujours pas. Aujourd'hui ton sourire rayonne plus fort encore dans nos vies. Merci Maman pour ton amour et ta bonté, pour la générosité de ton souvenir. En union de prière avec la famille Pouaboud Bicoumat, M. Jean Théodore Pouaboud, le Chancelier Serge Eugène Ghoma Boubanga, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants pour le repos de son âme.



## FIBRE OPTIQUE

# Les travaux de l'interconnexion Congo-Cameroun s'exécutent normalement

Selon la mission de suivi et d'évaluation des travaux de construction du réseau sous-régional en fibre optique Congo-Cameroun, la phase pilote et la construction des shelters du réseau d'interconnexion en fibre optique qui va relier les deux pays avance comme souhaité.

La mission conduite, du 27 juin au 1er juillet dans la Sangha, par le coordonnateur national par intérim du projet Central African Backbone Congo (CAB) a commencé par faire le point avec les sociétés adjudicataires du marché : la China Communications Services International, HUAWEI et le consortium Globotech MG Telecom, chargé du contrôle des travaux. La réalité est telle que les travaux de construction des six sites techniques de Ouesso, du village Paris, de Biessi, de Sembé, de Souanké et de Ntam sont complètement achevés et le tronçon pilote de deux kilomètres situé entre Ouesso et Mokeko se construit normalement.

« On a fait une phase test de deux kilomètres qui consiste à l'ouverture des tranchées. Cette phase permet au projet d'avoir une idée nette sur comment

sera posé le PEHD et la fibre de tout le réseau donc de Ouesso jusqu'à Ntam (Frontière entre le Congo et le Cameroun). Nous avons aussi abordé les questions du lancement officiel des travaux qui sera placé sous les auspices du Premier ministre, chef du gouvernement. Cependant, les préparatifs seront coordonnés par notre ministre de tutelle, Léon-juste Ibombo, ministre en charge des Télécommunications. Ce lancement officiel est prévu au début du mois d'août prochain », a expliqué Michel Ngakala, coordonnateur par intérim du projet.

## Les questions

**socio-environnementales** Sur les plans environnemental et social, le projet dorsal à fibre optique d'Afrique centrale est classé dans la catégorie 2 en conformité avec les exigences de la Banque



Michel Ngakala et sa suite visitant un des sites d'interconnexion

africaine de développement (BAD) et du Congo en matière de sauvegarde environnementale et sociale. C'est pourquoi, dans le cadre du Plan de gestion environnementale et sociale, en vue de régler tous les différends qui pourraient exister entre le maître d'ouvrage et les populations riveraines, un dispositif de règlement de conflits a été mis en place par la BAD. C'est ainsi qu'il y a eu dédommagement des dégâts causés par la société CCSI

lorsqu'elle érigeait le shelter du village Paris. Les ouvriers de cette société avaient détruit les orangers et les manguiers sauvages (Péké) d'un groupement des femmes autochtones. Séance tenante, le CAB était obligé de régler à l'amiable cet accident en payant en espèce ces préjudices, conformément au Plan de Gestion Environnementale et Sociale.

Par ailleurs, la mission a bouclé sa ronde par un bilan avec les responsables de la société

CCSI, des contrôleurs des travaux et des membres de l'unité de coordination du projet CAB. La ligne directrice de la suite des travaux de la construction du réseau haut débit de la fibre optique Congo-Cameroun a été présentée en vue de corriger les imperfections et formuler les propositions permettant de pallier certaines défaillances constatées pendant l'évaluation de la première partie des travaux.

Rominique Makaya

## LE FAIT DU JOUR

## Grande éclaircie peut-être

Paris et Kigali touchent-ils enfin le point culminant vers lequel ils courraient depuis vingt-six ans ? Si tel est le cas, et que les deux capitales tournent ainsi la page de plus de deux décennies de mésentente persistante, quels enseignements tirer de la somme des événements ?

Le non-lieu prononcé dans la procédure engagée en France, contre les responsables présumés de l'attentat qui coûta la vie au président rwandais, Juvénal Habyarimana, et à son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira, le 6 avril 1994, est l'aboutissement d'une longue instruction judiciaire aux relents politiques certains. C'est d'ailleurs sur son axe politique que l'affaire a pris des tournures vertigineuses pour ceux qui s'y sont intéressés.

D'abord, il faut indiquer que c'est à la suite de cet attentat que le Rwanda a plongé dans des violences inouïes qui fauchent plus de 800 000 personnes dont nombreuses étaient des Tutsis. Il n'y a pas une quatre qualification pour désigner ces assassinats ciblés, perpétrés de sang-froid, que celle de génocide. Les présumés instigateurs de cette chasse à l'être humain n'ont pas fini de rendre des comptes en dépit de la fermeture, en 2015, du tribunal pénal international pour le Rwanda qui était basé à Arusha, en Tanzanie.

Pourquoi en 1994, le Burundi voisin, qui a aussi

perdu son président dans les mêmes circonstances que le Rwanda ne bascule pas dans les violences ? Sans doute parce que dans l'Etat du Rwanda, les ingrédients de l'embrasement étaient en place. A savoir des conflits internes entre acteurs politiques, comme il y en a de divers ordres dans différents pays du continent, et une volonté d'en découdre qui embrase le tout sans donner un peu de chance aux initiatives de paix.

Selon toute vraisemblance, le Rwanda a aussi souffert, pendant cette période, des ingérences extérieures. Pas seulement la France liée par des accords avec le gouvernement du président Habyarimana dont la présence militaire dans ce moment précis a été beaucoup critiquée, mais aussi un voisin comme l'Ouganda où certains leaders du Front patriotique rwandais, rival du pouvoir en place, exercent dans les forces armées.

Ceci dit, vingt-six ans après le génocide, le Rwanda a progressé sur le plan de la reconquête de son unité. Au prix d'une diplomatie de la réciprocité, presque du « œil pour œil », Kigali s'était toujours opposé à la version des faits qui rendait ses dirigeants actuels responsables de l'attentat du 6 avril 1994, conséquence directe pense-t-on, du génocide qui a suivi. Le pays naguère francophone s'est depuis « anglophonisé » et même rompu ses relations diplomatiques avec la France entre 2006 et 2009.

Le rapprochement actuel entre les deux pays est à mettre au crédit des présidents Emmanuel Macron et Paul Kagamé. Les deux dirigeants ont décidé de tourner la page sans oublier ce qu'il s'était passé, et la realpolitik qu'ils appliquent donne ses fruits. En 2018, à la surprise générale, l'ancienne ministre des Affaires étrangères du Rwanda, Louise Mushikiwabo est devenue secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie pendant que la traque des présumés génocidaires rwandais vivant sur le sol français est toujours en cours.

Bien que la décision de la justice française sur le dossier de l'attentat du 6 avril constitue un revers pour les familles des personnes ayant perdu des êtres chers dans ce coup, la question qui mérite d'être posée sur le moment est celle de la compétence des tribunaux étrangers.

En se portant au-devant des procédures judiciaires pour des affaires qui se produisent en dehors de leurs circonscriptions administratives, quand bien même les commissions rogatoires peuvent montrer leur efficacité, ces tribunaux ne tombent-ils pas dans une certaine manipulation des consciences ? Sans mettre en doute la bonne foi de ceux qui y exercent, le genre de dénouement opéré sur le dossier rwandais plaide pour une meilleure lecture de la compétence extraterritoriale de ces instances et du travail de leurs experts.

Gankama N'Siah



## ÉCONOMIE VERTE

## Des acteurs de la société civile formés au calcul des crédits-carbone

La République du Congo est entrée dans la phase de la commercialisation des crédits-carbone, en lien avec le processus de la Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (Redd+). D'où l'organisation de la formation, le 3 juillet à Brazzaville, à l'endroit de cinquante jeunes activistes sur le mécanisme et la conception des projets bancables.

La session de renforcement des capacités des membres de l'association Caucus des jeunes pour la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière interpelle sur la notion de l'environnement et la question des changements climatiques. Les crédits-carbone, quant à eux, s'intéressent au stockage, à la transformation et à l'utilisation des ressources en carbone dans le sol et l'impact environnemental.

La ville de Brazzaville est considérée comme un grand centre de consommation du bois et du bois énergie par les ménages. Son extension se fait au détriment des forêts périphériques. C'est ainsi qu'en lançant la ses-



Les officiels au lancement de la formation/Adiac

sion de formation, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a salué l'engagement du Caucus des jeunes activistes en faveur de la préservation des écosystèmes forestiers du pays face à la menace que représente le changement climatique.

Ce processus de la Redd+ auquel le Congo a adhéré, a ajouté la ministre de l'Environnement, doit aboutir à une gestion durable des forêts nationales et des écosystèmes basés sur

des économies de tourbières et des mangroves, y compris par leur valorisation à travers les crédits-carbone. « *Le rôle que jouent les forêts dans l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre est connu de tous, s'y ajoute aujourd'hui l'immense réserve des tourbières (...) Doté d'une forte couverture forestière et de ces tourbières, le Congo fait partie des enjeux mondiaux* », a estimé Arlette Soudan-Nonault.

Le pays peut compter sur le dynamisme des membres du Caucus des jeunes à qui l'on doit une série d'activités en faveur de la lutte contre la dégradation des forêts et la sensibilisation des communautés. Le président du Caucus, Yvon Patrick Mbama, a même réitéré l'engagement de l'association à soutenir les actions publiques dans la recherche des solutions climatiques. « *Notre association tient à se placer aux avant-postes du combat*

contre les effets néfastes des changements climatiques », a assuré Yvon Patrick Mbama. Une volonté que partage le coordonnateur de l'association Priorité-Vert, Narcisse Ofoulou Tsamaka, qui mise sur cette formation pour lancer les actions de sa plateforme.

À noter que la rencontre a été initiée par le Caucus des jeunes, en partenariat avec la coordination de la Redd+, le ministère de tutelle, le Programme des Nations unies pour le développement et l'ambassade du royaume de Norvège. D'après l'un des formateurs, Georges Claver Boundzanga, le coordonnateur de la Redd+, les échanges vont être axés sur le calcul des crédits-carbone, la valeur de l'arbre et l'élaboration des projets bancables. « *Il reste au pays de s'approprier le processus, de monter les projets bancables de manière à capter les financements internationaux disponibles pour les investissements et le paiement des crédits-carbone* », a-t-il signifié.

**Fiacre Kombo**

### AVIS D'APPEL D'OFFRES – SANS PRÉ-QUALIFICATION APPEL D'OFFRES NATIONAL N° AONF-01/MEH/ CAB/CGMP-2020 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE PILOTAGE DU PROJET « RÉHABILITATION DU CFPP D'E2C S.A »

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics n° 215 du 06 Mai 2020.

2. Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2020, des fonds afin de financer l'acquisition des équipements pour le pilotage du projet « Réhabilitation du CFPP d'E2C S.A », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fournitures n° AONF-01-/MEH/CAB/CGMP-2020.

3. Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements y afférents.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, auprès du Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble des Mines, 5ème étage, e-mail : cgmpp2016.meh@gmail.com, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble des Mines, 5ème étage, de 10 heures à 16 heures.

6. Cet Appel d'offres s'adresse à toutes les

entreprises justifiant des capacités techniques et financières requises pour réaliser l'opération.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble des Mines, 5ème étage, contre un paiement non remboursable de 125 000 Francs CFA, en espèces.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble des Mines, 5ème étage, au plus tard le 30 Juillet 2020, à 12 heures 00 précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de conférences de l'Immeuble des Mines, au Rez-de-chaussée, le 30 Juillet 2020 à 13 heures 30 minutes précises.

10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre (garantie bancaire), d'un montant d'un million cinq cents mille (1 500 000) FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. Pour la Personne responsable des marchés publics,

**Le Secrétaire permanent de la CGMP  
Simplice Clotaire NGOYA**

### AVIS D'APPEL D'OFFRES – SANS PRÉ-QUALIFICATION APPEL D'OFFRES NATIONAL N° AONF-02/MEH/ CAB/CGMP-2020 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE PILOTAGE ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU DU PEPS

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics n° 215 du 06 Mai 2020.

2. Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2020, des fonds afin de financer l'acquisition des équipements pour le pilotage et la réalisation des travaux d'adduction d'eau du PEPS, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fournitures n° AONF-02-/MEH/CAB/CGMP-2020.

3. Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements y afférents.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, auprès du Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble des Mines, 5ème étage, e-mail : cgmpp2016.meh@gmail.com, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble des Mines, 5ème étage, de 10 heures à 16 heures.

6. Cet Appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises justifiant des capacités techniques et financières requises pour réaliser l'opération.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble des Mines, 5ème étage, contre un paiement non remboursable de 125 000 Francs CFA, en espèces.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble des Mines, 5ème étage, au plus tard le 30 Juillet 2020, à 12 heures 00 précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de conférences de l'Immeuble des Mines, au Rez-de-chaussée, le 30 Juillet 2020 à 13 heures 30 minutes précises.

10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre (garantie bancaire), d'un montant de deux millions (2.000 000) FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. Pour la Personne responsable des marchés publics,

**Le Secrétaire permanent de la CGMP  
Simplice Clotaire NGOYA**

## COVID-19

# Les peuples autochtones s'imprègnent des mesures barrières

**Une campagne de sensibilisation de cette couche sociale pour éviter la propagation de la Covid-19 a débuté, il y a quelques jours, à Sibiti dans le département de la Lékoumou.**

La direction générale de la population, du ministère en charge de la Santé, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la population a amorcé la sensibilisation des autochtones aux mesures barrières pour couper la chaîne de contamination à la Covid-19. « *Le département de la Lékoumou est le deuxième qui re-gorge le plus d'autochtones, après celui de la Likouala. Mais, nous avons débuté la sensibilisation ici, parce que ce département est déjà touché par la pandémie* », expliquent les experts sur le terrain.



Selon l'ethnologue et spécialiste de la population autochtone Aka, Sorel Eta, il est important d'édifier cette couche sociale sur la Covid-19, car sous d'autres cieux, notamment en Amérique latine, il y a

ceux qui meurent de cette pandémie. Même si les autochtones sont à mesure d'apporter des solutions thérapeutiques à base de la pharmacopée, ils doivent avant tout prendre connaissance de la Co-

*Sensibilisation des autochtones à la Covid-19*

vid-19 : symptômes, évolution... , a-t-il poursuivi. En dehors du département de la Lékoumou, avec plus de dix mille autochtones, il y a la Likouala qui détient le taux le plus élevé (environ quinze mille).

La Sangha arrive en troisième position avec plus de sept mille. Les trois départements concentrent près de 80% des autochtones du pays. Il est donc utile que la sensibilisation à la Covid-19 en milieu autochtone s'élargisse dans les localités qui ne sont pas encore touchées. Le travail qui se fait déjà dans la Lékoumou montre que cette couche n'est pas en marge, leur droit d'accès à la santé n'est pas empiété. Seulement, lors de la descente de sensibilisation à Sibiti, les équipes de la direction générale de la population, en guise de démonstration, ont fait porter les masques à usage unique aux autochtones. Visiblement, ce sont les masques alternatifs en tissu qui méritent d'être mis à leur disposition.

**Rominique Makaya**

## EDUCATION

## Des cours de recyclage pour le personnel de l'école inclusive de Kintélé

**Dans le souci de renforcer les capacités du personnel enseignant et administratif du complexe scolaire Emmaüs, situé à Kintélé au nord de Brazzaville, une session de recyclage a été ouverte le 1er juillet, afin de garantir le bon fonctionnement de l'établissement et la qualité des enseignements.**

La formation vise à améliorer l'accès à l'éducation et l'équité pour réduire la disparité d'apprentissage entre les personnes valides et celles vivant avec handicap visuel.

Au total trente-et-un participants prennent part à cette formation financée par la Mission évangélique Braille, Suisse partenaire de l'association « Viens et Vois » que dirige Emerson Massa. Parmi ces apprenants figurent vingt-et-un enseignants et dix agents de l'administration. Pendant un mois, les enseignements seront dispensés en modules notamment la pédagogie, psychologie, les mathématiques, l'orientation et mobilité, l'administration et le management.

Emerson Massa a souligné dans son allocution qu'il s'agit d'une formation de renforcement des capacités managériales et de gestion du personnel au profit de son association, du personnel enseignant et administratif.

**Bientôt la dotation de l'école inclusive en énergie solaire**

L'annonce a été faite à cette

même occasion par le président de Viens et Vois avant d'inviter les apprenants à la ponctualité, la régularité et à la constance pour être à la hauteur de la session. Outre l'énergie solaire, cette école sera aussi dotée d'une unité de transcription et d'impression Braille.

En ce qui concerne la collaboration qui existe entre l'association et le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Emerson Massa a indiqué : « *Notre attente demeure en ce qui concerne la signature de la convention de collaboration entre l'organisation et le ministère ainsi que la note du détachement des enseignants évoluant au sein de notre structure* ».

Au terme de la cérémonie, des attestations de participation et de reconnaissance ont été remises aux participants de la précédente session de formation organisée l'année dernière sur le thème « Les techniques pédagogiques de l'éducation inclusive et aux spécificités liées à l'handicap visuel ».

**Lydie Gisèle Oko**

## DROITS HUMAINS

## Les veuves exposées aux brimades

**La ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, a invité le 1er juillet les femmes ayant perdu leurs époux à lire les textes qui intéressent leur vie dans le domaine des droits successoraux dans le mariage.**

La Journée internationale des veuves commémorée le 23 juin, de chaque année, a été célébrée en différé sur le thème « Sauvez la veuve contre les pratiques ancestrales dégradantes ». La rencontre a été organisée par le consortium des associations des veuves au Congo. Lors de son intervention, la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, a déclaré : « *Les brimades, pratiques dégradantes sont infligées aux veuves par méconnaissance des textes juridiques* ». A cet effet, elle a indiqué que les femmes veulent faire le plaidoyer pour l'adoption des dispositions sur le veuvage du code de la famille.

La ministre a interpellé également à cette occasion les hommes qui vivent en concubinage afin d'éviter les mauvaises pratiques de la belle-famille en cas de décès de la femme, au nombre desquelles la dot exigée de la dépouille.

Au nom des veuves du Congo, Marie des Anges a signifié que cette journée internationale des veuves trouve son importance

à l'université Marien-Ngouabi, le Dr Christophe Lia Mondjock. Selon l'orateur, les rites imposés aux veuves sont perçus comme une étape de séparation entre le



*Les femmes lors de la journée internationale des veuves/Adiac*

dans les campagnes de sensibilisation, les avancées juridiques et administratives et bien d'autres d'activités relatives à la question du veuvage.

Elle a, par ailleurs, souhaité une large sensibilisation des pouvoirs publics sur les maltraitances faites aux veuves au Congo ainsi que l'impulsion et la promulgation du projet de loi portant code des personnes et de la famille susceptible de rendre paisible la vie des veuves. La Journée internationale des veuves a été marquée par des communications portant sur le thème « La mort et les rites au Congo Brazzaville » donnée par le responsable de parcours-type anthropologique à la Faculté des Lettres, des Arts et Sciences Humaines à l'Uni-

versité Marien-Ngouabi, le Dr

Christophe Lia Mondjock. Selon l'orateur, les rites imposés aux veuves sont perçus comme une étape de séparation entre le mort et le vivant.

Pour sa part, la directrice générale du Centre de recherche d'information et de documentation sur la femme, Virginie N'dessabeka, a renchéri sur les droits de la veuve d'après le code de la famille. Pour elle, est considérée comme veuve la femme qui est reconnue par le mariage à l'état civil.

A cet effet, la veuve jouit de ses droits tels que prévus par les juridictions. A propos, un film sur la maltraitance des femmes en période de veuvage a été projeté. Au terme de la cérémonie, un don de vivres et non vivres a été offert au consortium des associations contre la maltraitance des veuves.

**L.G.O.**



**BUROTEC**  
Un fournisseur unique pour votre bureau

hp  
lenovo  
ASUS APC acer  
Canon  
DELL

Agence Pointe-Noire  
88, Bd Charles de Gaulle - B.P. 826  
Pointe-Noire - République du Congo  
Tel : 05 937 14 46 / 05 937 14 47 / 05 937 14 48  
contact@burotec.biz / www.burotec.biz

Agence Brazzaville  
Rond point de la gare, Immeuble AFDL, Centre-Ville  
Brazzaville - République du Congo  
Tel : 05 937 14 71 / 05 937 14 72  
contact@burotec.biz / contact@burotec.biz

[www.burotec.biz](http://www.burotec.biz)



**HARIOM TRAVELS**  
Agence de Voyage & Tourisme

**Visitez**  
les pays de vos Rêves avec nous

**Billet + Hôtel + Loisirs**  
avec l'équipe de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ +242 05 355 55 79 - 04 485 89 09 ✉ [sales@harianotravels.net](mailto:sales@harianotravels.net)  
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ [sales@harianotravels.net](mailto:sales@harianotravels.net)  
[www.harianotravels.net](http://www.harianotravels.net)

# IMPRIMERIE\*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



☎ +242 06 951 0773  
☎ +242 05 629 1317  
✉ [imp.bc@adiac-congo.com](mailto:imp.bc@adiac-congo.com)

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

## COVID-19 / AFRIQUE DU SUD

## Le président proroge de trois mois le recours à l'armée pour la mise en œuvre du confinement

**Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a décidé de prolonger jusqu'au 30 septembre le déploiement de l'armée à travers le pays pour aider à mettre en œuvre les mesures de confinement face au nouveau coronavirus, a annoncé jeudi le Parlement.**

Thandi Modise, président de l'Assemblée nationale (chambre basse), et Amos Masondo, président du Conseil national des provinces (chambre haute), ont reçu un courrier de M. Ramaphosa à ce sujet, a précisé le porte-parole du Parlement, Moloto Mothapo, dans

un communiqué.

Le chef de l'Etat avait ordonné fin mars ce déploiement militaire pour une durée de trois mois au moment où il annonçait un confinement national pour freiner la propagation du virus.

Selon M. Mothapo, le déploiement de 20.000 militaires sera prolongé jusqu'au 30 septembre et ils coopéreront avec la police pour assurer l'ordre, soutenir d'autres organes de l'Etat et contrôler les frontières afin de lutter contre la diffusion du fléau dans les neuf provinces

du pays.

Dans son courrier au Parlement, Cyril Ramaphosa explique qu'en raison du fait que l'épidémie continue de se propager dans le pays, l'aide des soldats est toujours nécessaire, a dit Moloto Mothapo.

En date de jeudi, l'Afrique du Sud recensait 168.061 cas d'infection confirmés, avec 2.844 décès, selon le ministre de la Santé Zweli Mkhize. Le pays a enregistré 8.728 nouveaux cas ces dernières 24 heures, un record pour une seule journée.

## HÔTELLERIE

## Le Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel conforme aux normes de qualité

**L'audit mené par SGS Disinfection Monitored and Cleaning Checked, leader mondial de l'inspection, de la vérification, des tests et de la certification, reconnu comme la référence mondiale en matière de qualité et d'intégrité, a jugé le Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel de Brazzaville respectueux des mesures de propreté, de désinfection et de sécurité les plus élevées.**

L'audit a été axé sur la réussite d'un test indépendant et complet, notamment sur une validation approfondie pour garantir que l'hôtel a mis en œuvre le protocole en vingt étapes (et en dix étapes pour l'organisation de réunions et événements), comme indiqué et recommandé dans le protocole de sécurité des hôtels Radisson. Cette validation à distance a été suivie d'un audit sur place et d'une inspection réalisée à l'aide des dernières technologies de test.

Mené par des inspecteurs SGS locaux, le double test sur le site comprend des tests in situ d'adénosine triphosphate (ATP) et RT-qPCR. Ces deux méthodes de test sont essentielles pour confirmer si l'hôtel applique des mesures de nettoyage et de désinfection en profondeur, conformément au protocole de sécurité des hôtels Radisson.

Marco Rabbia, directeur général du Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel, Brazzaville, a dit qu'ils sont déterminés à offrir un environnement propre et sûr, avec des normes d'hy-

giène maximales, pour protéger leurs clients, les membres de l'équipe et les partenaires. « Nous sommes ravis que SGS ait validé le fait que nous respectons pleinement tous les protocoles de santé, de sécurité et de désinfection décrits dans le Protocole de sécurité en 20 étapes (et en 10 étapes pour l'organisation de réunions et d'événements) des hôtels Radisson. Nous sommes impatients d'accueillir à nouveau nos clients au Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel, Brazzaville », a déclaré le directeur général.

Le protocole de sécurité des hôtels Radisson décrit les procédures approfondies de propreté et de désinfection, les protocoles améliorés, les directives opérationnelles et le processus de validation pour assurer la sécurité des membres de l'équipe et des clients.

Le protocole de sécurité des hôtels Radisson comprend : l'augmentation de la fréquence de nettoyage et de désinfection de toutes les zones

de l'hôtel, avec une attention particulière aux objets souvent touchés ; des stations de désinfection avec gel hydroalcoolique et gants à disposition des clients à l'entrée principale et dans les espaces publics de l'hôtel ; désinfection des clefs de chambre et don des clefs aux clients lors de l'arrivée en respectant les consignes de sécurité ; processus de départ express disponible pour les clients afin de minimiser les contacts ; mise à disposition et encouragement des méthodes de paiement sans espèces ; accroches portes affichant les procédures de nettoyage et de désinfection ; programme de formation en hygiène et prévention pour tous les membres de l'équipe ; équipement de protection individuelle pour tous les membres de l'équipe, comme les masques et les gants Rappelons que Radisson Hotel Group est l'un des plus grands groupes hôteliers au monde avec sept marques d'hôtel et plus de 1.400 hôtels en activité et en développement dans 120 pays. Quant à SGS Disinfection Monitored and Cleaning Checked avec ses plus de 94.000 employés, exploite un réseau de plus de 2.600 bureaux et laboratoires dans le monde.

**Bruno Okokana**

## OIM

## Une centaine de migrants secourus au large des côtes ouest de la Libye

Un groupe de 102 migrants, dont 12 femmes et 20 enfants, a été secouru par les garde-côtes libyens au large des côtes ouest du pays et été ramené en Libye, a annoncé jeudi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

« Un groupe de 102 migrants, dont 12 femmes et 20 enfants, a été ramené en Libye par les garde-côtes ce soir. Le personnel de l'OIM se trouve à l'aire de débarquement pour fournir une aide », a-t-elle tweeté. Au total, près de 300 migrants ont été secourus jeudi par les garde-côtes, selon l'OIM.

Plus de 5.400 migrants clandestins aussi ont été secourus et ramenés en Libye depuis le début de l'année, tandis que le nombre sur l'ensemble de l'année 2019 s'est élevé à plus de 9.200, a ajouté l'organisation.

La Libye est en proie à l'insécurité et au chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, faisant notamment d'elle un point de départ privilégié pour des milliers de migrants clandestins qui souhaitent traverser la mer Méditerranée pour se rendre en Europe.

Avant la fermeture par les autorités libyennes de toutes les frontières du pays, par mesure de précaution contre la Covid-19, l'OIM menait un programme de retour volontaire humanitaire au profit des clandestins bloqués en Libye à destination de leur pays d'origine.

**Xinhua**

## FESTIVAL INTERNATIONAL RIAPL

## La quinzième édition prévue en juin 2021

**La quinzième édition du festival international des Rencontres itinérantes des arts de la Parole et du langage (RIAPL) se tiendra du 3 au 13 juin 2021 à l'Espace Tiné dans la ville de Dolisie, département du Niari, sur le thème : « Femmes au cœur du développement socioculturel », a annoncé son directeur artistique, Jules Ferry Quevin Moussoki Michum.**

Le festival international RIAPL est un festival pluridisciplinaire qui a connu sa première édition en 2005 et se tient toutes les années impaires au mois de juin. Ouvert à toutes les formes de la parole et du langage (contes, marionnettes, danse, slam, etc), ce festival biennal a pour objectif majeur de permettre aux artistes d'être plus proches des populations et réciproquement, aux populations de se donner rendez-vous avec leur culture et celle des autres, la culture traditionnelle et moderne.

Pendant onze jours, l'Espace Tiné, en collaboration avec les conteurs, slameurs, percussionnistes, chanteurs et marionnettistes programmés, va conserver son ambition : celle d'être un espace d'expressions culturelles diversifiées qui aide les uns et les autres à se mirer face à une tradition ancestrale en pleine mutation. L'Espace Tiné voudrait conserver cette ambition d'être un espace d'expression culturelle diversifié. Collecter des proverbes, contes, légendes, mythes, rites, devinettes, rituels, dans les villages du Congo auprès des personnes ressources avant qu'elles ne disparaissent avec ce savoir, a indiqué Jules Ferry Quevin Moussoki Michum (JFM).

Pour son directeur artistique, en amont, il se tiendra le collectage

des données du 8 au 21 mars comme d'accoutumée dans l'un des départements du pays. Pour la quinzième édition, le département choisi est celui des Plateaux, précisément à Djambala. Quant à la langue utilisée, Jules Ferry Quevin Moussoki Michum pense qu'afin de mettre en commun la parole et le langage, ils utilisent le français qui est la langue officielle du Congo. Le français, renchérit-il, permet aux Congolais de communiquer avec tous ceux qui viennent d'autres pays et horizons.

Jules Ferry Quevin Moussoki Michum a rappelé qu'en quatorze éditions le festival international RIAPL a invité des artistes venus de France, Canada, Côte-d'Ivoire, Niger, Belgique, République démocratique Congo, Île de la Réunion, Centrafrique, Gabon, Cameroun, Etats-Unis, Suisse, Burkina Faso, Sénégal, Bénin, Togo, Congo avec comme activités : des excursions contées, les contes dans l'eau, les nuits de conte dans les dunes de sable, les balades contées, les flash-contes dans les hôpitaux, les contes en famille, les spectacles de conte dans les écoles... Tout comme en quatorze éditions, l'Espace Tiné a vu le public croître jusqu'à 18.958 spectateurs (scolaires et tout public).

**B.Ok.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES - SANS PRÉ-QUALIFICATION  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
N°AON T-001-MDN-CGMP/2020.**

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché T001-MDN-CGMP/2020 : réfection du bâtiment dortoir BA 03/20.

2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.

3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.

5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir

nir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 20 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission. Fait à Brazzaville, le

Pour le ministre de la défense nationale,  
Personne responsable des marchés publics,  
Par ordre, le directeur de cabinet,

  
Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES - SANS PRÉ-QUALIFICATION  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
N°AON T-002-MDN-CGMP/2020.**

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché T002-MDN-CGMP/2020 : construction du Mess et réfectoire de la DGE.

2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.

3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.

5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent

obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 20 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission. Fait à Brazzaville, le

Pour le ministre de la défense nationale,  
Personne responsable des marchés publics,  
Par ordre, le directeur de cabinet,

  
Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES - SANS PRÉ-QUALIFICATION  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
N°AON T-003-MDN-CGMP/2020.**

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché T003-MDN-CGMP/2020 : réfection du bloc sanitaire du CFT.

2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.

3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.

5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en

formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 20 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission. Fait à Brazzaville, le

Pour le ministre de la défense nationale,  
Personne responsable des marchés publics,  
Par ordre, le directeur de cabinet,

  
Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES - SANS PRÉ-QUALIFICATION  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
N°AON T-004-MDN-CGMP/2020.**

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché T004-MDN-CGMP/2020 : réhabilitation BTIA Brazzaville.

2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.

3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.

5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 20 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le  
Pour le ministre de la défense nationale,  
Personne responsable des marchés publics,  
Par ordre, le directeur de cabinet,**

  
Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

## FOOTBALL

# L'Uefa annonce la reprise de ses compétitions début août

**C'est sous une formule inédite « Finale 8 » que l'instance qui gère le football européen va reprendre la Ligue des champions pour le 7 août prochain, soit quelques jours avant le tirage au sort des quarts de finale, prévus le 10 juillet.**

La Covid-19 a modifié l'ordre des choses. A partir des quarts de finale, toutes les rencontres opposant les huit prétendants pour la succession de Liverpool vont se jouer sous la forme des matches uniques à Lisbonne, au Portugal, pour rattraper le retard causé par l'arrêt de la compétition, depuis le 11 mars. En raison de la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus, l'Uefa n'a enregistré que, pour le moment, la moitié des qualifiés en Ligue des champions.

Le Paris Saint-Germain a éliminé Dortmund (2-0 au retour après 1-2). L'Atletico de Madrid a écarté Liverpool, tenant du titre (3-2 au retour après 1-0). Les Allemands de Leipzig ont dominé Tottenham (3-0 au retour après 1-0), puis les Italiens d'Atlanta Bergane ont été les bourreaux du FC Valence (4-3 au retour après 4-1). Les autres places qualificatives, pour compléter les tableaux des qualifiés, vont se disputer les 7 et 8 août. Le FC Barcelone recevra les Italiens de

Naples après un score 1-1 sur le terrain de Napoli. Le Bayern de Munich va tenter de se confirmer devant Chelsea qu'il avait largement dominé (3-0) en Angleterre. La Juventus de Turin, battue à l'aller (0-1), reçoit l'Olympique Lyonnais. Le Real de Madrid se déplacera à Manchester pour tenter de refaire son retard face à City. A l'aller, les Madrilènes s'étaient inclinés à domicile 1-2. Les quarts de finale de la Ligue des champions vont, selon le calendrier dévoilé par l'Uefa, se disputer les 12, 13, 15 et 15 août. Les demi-finales sont prévues les 18 et 19 août et la finale le 23 août.

La suite de la Ligue Europa va se jouer aussi sous la forme des matches uniques. Dans cette compétition, aucune équipe n'a validé sa qualification pour les quarts de finale, aucun match retour n'ayant été disputé. Les matches aller opposant Getafe à l'Inter Milan puis l'AS Roma au FC Seville ont été les premiers à être reportés. Tous les huitièmes de finale se disputeront les 5 et 6 août. Les quarts de finale de la Ligue Europa sont prévus pour les 10 et 11 août et les demi-finales les 18 et 19 du même mois. La finale de la compétition est prévue pour le 21 août en Cologne, en Allemagne.

*James Golden Eloué*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES - SANS PRÉ-QUALIFICATION

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

#### N°AON T-005-MDN-CGMP/2020.

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché T005-MDN-CGMP/2020 : réhabilitation du bâtiment principal du ministère de la défense nationale.
2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.
3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.
5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 20 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le  
Pour le ministre de la défense nationale,  
Personne responsable des marchés publics,  
Par ordre, le directeur de cabinet,

  
Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

## UNE SOCIÉTÉ DE LA PLACE RECHERCHE UNE SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Elle sera rattachée à un service ses activités peuvent varier et répondre à des exigences diverses. D'une façon générale, la secrétaire est chargée de :

- Missions principales
- Assurer l'accueil et la prise de contact avec un client.
  - Gestion et classement des dossiers.
  - Assurer la prise de rendez-vous et une veille documentaire et réglementaire.
  - Aider à la rédaction de notes de synthèse.
  - Participer à la préparation ou à l'élaboration de contrats au sein d'une entreprise.
  - Informer un client, en l'absence de son employeur, de l'avancement d'un dossier.

### COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Compétences techniques rédactionnelles avec maîtrise du vocabulaire juridique.
- Maîtrise de la bureautique et des logiciels de planification et de gestion documentaire.
- Bonnes connaissances en droit et dans les procédures judiciaires.
- Culture générale en droit de sociétés
- Maîtrise de l'outil informatique.
- La maîtrise de l'anglais serait un atout souhaitable.
- Aptitudes en communication et en relation client.

### QUALITÉS PERSONNELLES

- Vif et réactif.
- Souriant et ayant un bon relationnel.
- Diplomate.
- Ayant le sens de la discret et de l'organisation.
- Digne de confiance.
- Capable de gérer les priorités.
- Résistant au stress.
- Grande capacité de travail.

Pour tout dépôt de dossiers, contactezle numéro: 06 704 97 64

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES - SANS PRÉ-QUALIFICATION

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

#### N°AON F-001-MDN-CGMP/2020.

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché F001-MDN-CGMP/2020 : acquisition des matériels médicaux pour l'hôpital central des armées Pierre MOBENGO de Brazzaville.
2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.
3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.
5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 2 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le  
Pour le ministre de la défense nationale,  
Personne responsable des marchés publics,  
Par ordre, le directeur de cabinet,

  
Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

## HUMEUR

## Et la désinfection des débits de boissons !

**A**ussitôt après l'annonce du deuxième palier du déconfinement progressif, les tenanciers et gestionnaires des débits de boissons se sont précipités à rouvrir leurs espaces de vente de boissons, le mardi 23 juin dernier, sans tenir compte de cette condition hygiénique préalable qui est celle de la « désinfection » et/ou de la « dératification » de ces milieux qui sont restés fermés près de deux mois et demi voire trois mois.

Que ce soit à Pointe-Noire ou à Brazzaville et même dans d'autres localités, le commun de mortel a bien observé qu'au matin de la journée du 23 juin, chaises, tabourets, tablettes et napperons ont vite occupé leurs espaces habituels. Ainsi donc, ces tenanciers et gestionnaires ont tous été animés d'un même souci, celui d'aller vite, vu le temps perdu. Oui, c'est peut-être une bonne chose pour rattraper le retard, mais « faire passer » un petit coup de balai pendant 10 à 15 minutes n'est pas du tout cela la « désinfection » ou la « dératification » de ces milieux qui sont restés sans activités pendant un temps.

Et si l'on aborde les spécialistes des questions de l'assainissement environnemental, tous reconnaissent que cela a été un grand manquement de la part de ces tenanciers et gestionnaires des bars. Comme cela n'est pas du tout trop tard, car nous l'espérons que certains ont commencé déjà « à bien vendre », il est nécessaire qu'ils fassent une marche-arrière pour prendre des journées entières afin de désinfecter et de dératifier leurs débits de boissons, car désinfecter est bien différent de laver à la hâte ces milieux. La désinfection se fait avec des solutions chimiques inhibitrices et bien appropriées pour mieux « chasser » et éliminer cet ennemi invisible dans ces milieux.

Ces débits de boissons, nous les voyons, surtout les soirs, accueillir des clients de divers horizons, chacun se présentant avec son état sérologique. Ces clients, sans se le cacher, utilisent des mêmes chaises, des mêmes tables, des mêmes verres, parfois non stérilisés et lavés à la hâte, utilisent des mêmes sanitaires, touchent des mêmes poignées des portes, utilisent des mêmes « tire-bouchons » et « ouvre-bières ». Pire encore, la serveuse quand elle ouvre la bière pour un client la saisit par là où le client est appelé à coller sa bouche pour la boire, le risque de transmission du virus est là. Si ces milieux ne sont pas désinfectés régulièrement, ils pourraient être aussi des refuges de bien d'autres pathogènes dont cet ennemi invisible que le pays combat vigoureusement.

Oui, des associations des défenseurs des droits de consommateurs ont là aussi du pain sur la planche. Elles, qui sont souvent en première ligne pour donner la voix en matière des droits des consommateurs, devraient aussi regarder le milieu dans lequel les boissons sont vendues, car c'est aussi cela le droit et le bien-être des consommateurs. Et du côté des services de l'hygiène générale, la vigilance devrait être au rendez-vous, car ces débits de boissons, disons-le sans se voiler la face, foulent aux pieds le côté désinfection et dératification.

Non, le lavage des mains des clients à l'entrée du débit de boissons ne suffit pas, car les mains une fois lavées, la clientèle doit être rassurée que le milieu dans lequel il consomme sa bière est régulièrement « désinfecté ». Suivez mon clin d'œil !

Faustin Akono

## RENCONTRE CITOYENNE

## Échanges sur les Constitutions congolaises

Un atelier sur le thème « Les médias et le constitutionalisme » a été animé, le 2 juillet, à Pointe-Noire par Brice Makosso, coordonnateur de la Coalition TLP Congo et Alain Didier Louganana, chargé de programme de TLP Congo au sein de la Commission diocésaine Justice et Paix (CDJP).

La coalition Tournons la page Congo (TLP-Congo) et National institute democracy (NDI) ont réalisé une étude sur les Constitutions de la République du Congo. Cette étude a été présentée aux médias pour amener les participants à connaître les causes et les conséquences de changements des Constitutions en vue de la pérennisation et la consolidation des institutions.

Au terme de leur analyse, TLP et NDI ont principalement constaté les changements récurrents des Constitutions. Hormis les lois



Les participants à l'atelier sur le constitutionalisme au Congo Crédit photo:Adiac»

constitutionnelles de la période coloniale de 1958 à 1959, le pays a connu, depuis son indépendance en 1960, huit Constitutions et autant d'actes fondamentaux régissant les périodes de crise ou de transition, soit seize lois fondamentales au total. Et la durée moyenne de chacune de ces lois

fondamentales est de trois ans et six mois. Le rapport met aussi en évidence des préoccupations sur les institutions, les rapports entre les principaux organes d'exercice du pouvoir, la place du pouvoir judiciaire, les droits et libertés fondamentaux, la démocratie.

Hervé Brice Mampouya

## HANDBALL

## La Cahb a un nouveau logo

Quarante-sept ans après sa création, la Confédération africaine de handball (Cahb), dirigée par le Béninois Arémou Mansourou, a changé son logo pour s'adapter à la dynamique actuelle. Dans une interview, le secrétaire général de la Cahb, Charles Omboumahou, a souligné que ce changement a valu la peine pour l'amélioration de l'image de l'institution.

L'ancien logo de la Cahb à cinq couleurs laisse la place à un nouveau qui se définit en trois couleurs, à savoir le bleu, le blanc et le jaune, représentées dans un cercle qui symbolise l'universalité autour d'un même idéal sportif. Ce cercle implique tous ceux qui partagent une même passion pour le handball et inspire le travail d'équipe et la cohésion. « J'avoue que c'est avec un léger pincement au cœur que nous avons laissé derrière nous quarante-sept années d'identité. Cependant, il était nécessaire pour la Cahb d'opérer ce changement pour mieux correspondre à la dynamique actuelle qui est davantage cohérente avec notre culture d'entreprise et notre stratégie de développement : amélioration de l'image de l'institution, nouveaux objectifs marketing, etc. », a expliqué Charles Omboumahou qui a, d'ailleurs, ajouté que les experts consultés, étaient d'avis qu'il fallait le changer car le premier logo était trop chargé en couleurs et ne conve-

naît plus aux exigences d'aujourd'hui en matière d'image. Toutefois, la Cahb est restée plus sobre en conservant les fondements de l'ancien logo. « Nous avons sélectionné trois couleurs parmi les cinq anciennement représentées. La couleur bleu foncé qui dégage la confiance et la loyauté dans le temps plus clair, il est associé à des idées de liberté, de rêve, de modernité et de management. Le mélange des deux bleus est harmonieux et rappelle le sentiment unique que partage ensemble la grande famille du handball. Cependant, le jaune est stimulant et plus rayonnant. C'est la couleur du soleil et celle la plus représentative de l'Afrique. Enfin, le blanc souvent utilisé pour marquer le commencement et le support de toute chose, c'est le symbole de la pureté puisque la Cahb soutient toutes les fédérations africaines », a-t-il commenté.

Répondant à la question sur l'organisation des compétitions de la Cahb en 2020, Charles Omboumahou a souligné qu'à

l'heure actuelle, malgré leur optimisme, la Confédération africaine ne peut ni programmer de nouvelles dates, ni confirmer celles du calendrier d'activités 2020. « Nous restons accrochés aux différents développements de la pandémie. Il est important d'ajouter que la santé et la sécurité de tous sont primordiales. Mais, s'agissant de la CAN des dames, nonobstant sa reprogrammation, les sites choisis pour accueillir la compétition demeurent inchangés », a poursuivi le secrétaire général de la Cahb. Il a rassuré qu'en cette période de ralentissement général des activités, le staff de la Cahb est toujours fidèle au poste et disponible. Cette période de latence leur permet également de mûrir des stratégies de développement pour le futur du handball africain, a-t-il dit avant d'inviter tous les sportifs au respect des mesures d'hygiène et de sécurité adoptées par les différents acteurs de la lutte contre la Covid-19.

Charlem Léa Itoua

CONFEDERATION AFRICAINE DE HANDBALL  
AFRICAN HANDBALL FEDERATION



hummel

## ETOILE DU CONGO

# Elie Roger Ossiété revient dans la maison qu'il connaît bien

**Le nouvel entraîneur des vert et jaune a déclaré après sa nomination vouloir mettre son expérience au service du club afin de lui permettre de livrer les prestations de qualité lors des différentes compétitions, notamment le championnat national et la Coupe africaine de la confédération.**



Elie Roger Ossiété.

Vainqueur de la Coupe du Congo 2019, l'Etoile du Congo a terminé le championnat 2019-2020 loin du podium. Les Stelliens ont occupé la sixième place en utilisant d'ailleurs deux entraîneurs. Cédric Nantelamio (vainqueur de la Coupe du Congo et de la Super Coupe du Congo) a démissionné en plein milieu de la saison, obligeant l'Etoile du Congo à faire recours à son directeur technique Roger Nyanga pour assurer la relève. Le dernier vainqueur de la Coupe du Congo va disputer la prochaine Coupe de la Confédération. Pour mieux préparer la nouvelle saison, les dirigeants de l'Etoile du Congo ont fait appel à celui qui connaît parfaitement bien la maison. Elie Roger Ossiété a rejoint pour la première fois l'Etoile du Congo lors de la saison 2013-2014 comme entraîneur adjoint puis il a bénéficié d'une deuxième expérience aux côtés de Barthélémy Ngatsono en 2015-2016 avant d'être confirmé titulaire. «... L'Etoile du Congo doit faire une belle prestation. C'est ce que les Stelliens attendent de moi. Vu la petite expérience que j'ai acquise, je vais essayer de mettre cela en exergue juste au service de l'Etoile du Congo », a déclaré

Elie Roger Ossiété. La compétition africaine, il en a connue avec trois clubs différents. Avec l'Etoile du Congo justement, il a été éliminé en 2016 en seizième de finale de la Ligue des champions. Les Stelliens s'étaient inclinés (3-5 pour l'ensemble des deux matches) devant l'Entente sportive de Sétif d'Alger. Au tour suivant, l'Etoile du Congo avait écarté Manga Sport du Gabon 3-0. En 2017, alors adjoint de Guillaume Illunga, il profite de la suspension de ce dernier pour diriger les matches de l'AC Léopards de Dolisie en Ligue des champions. Les Fauves du Niari éliminent au premier tour les Camerounais de UMS de Loum 3-1 avant d'être éliminés par Saint-George d'Ethiopie en seizième de finale (1-2). L'équipe championne du Congo de l'époque avait ensuite enchaîné une autre contre-performance au tour de cadrage face à Mbabane Swallows.

Elie Roger Ossiété quitte alors les Fauves du Niari et rejoint le Club athlétique renaissance aiglons en 2018. Sous sa direction, le Cara s'était classé deuxième du groupe C et qualifié pour les quarts de finale de la Coupe africaine de la Confédération avant d'être éliminé par le Raja de Casablanca. L'Etoile du Congo, qu'il retrouve après quelques saisons, sort d'une campagne africaine pas trop convaincante. Elle a échoué à l'étape des préliminaires de la Coupe de la confédération face au Pyramids FC. Le nouvel entraîneur des vert et or a désormais la mission de permettre à cette équipe de franchir un palier en compétition africaine. « Nous avons déjà un effectif qui n'est pas mauvais mais il faut quelques retouches. Nous allons faire un état des lieux quand nous allons démarrer... mais qu'on le veuille ou non, la compétition africaine demande des joueurs beaucoup plus compétitifs », a-t-il souhaité. Titulaire d'une licence fédérale et de la licence B de la CAF, Elie Roger Ossiété a beaucoup appris auprès des entraîneurs expérimentés comme Benoit Nkokolo, Eugène Kakou, Jean Eloi Mankou, Barthélémy Ngatsono... D'après la note signée par le général Emmanuel Ngouélondélé Mongo, président général du club, il sera épaulé par Gildas Ngo( son adjoint), Athanase Opoikana (entraîneur des gardiens), Claude Mayanoma (préparateur physique), Christian Audrey N'kondo (kinesithérapeute), Renaud Okaka (Intendant) et Dabick Silas Okomba (chargé de matériel)

James Golden Eloué

## ATHLÉTISME

# World Athletics met en place des stratégies pour développer la discipline

**World Athletics et ses deux cent quatorze fédérations membres ont discuté, le 30 juin, de la direction que prendra l'athlétisme mondial au cours des quatre prochaines années et des défis, ainsi que les opportunités à valoriser après la levée des restrictions imposées par le coronavirus.**

Lors de l'échange, les participants ont élaboré un plan stratégique quadriennal qui sera dirigé par Jon Ridgeon avec la contribution et la participation de plusieurs acteurs comme les membres du conseil d'administration, des présidents de zone et des commissions.

« Il s'agit d'un corpus de travail exceptionnel qui rassemble toutes les grandes choses que nous faisons en tant qu'organisme sportif mondial avec une focalisation pointue sur le laser et d'autres idées innovantes et créatives pour stimuler la croissance de notre sport. C'est exactement le type de feuille de route dont notre sport a besoin pour réunir toutes nos parties prenantes avec une vision, une mission et des priorités claires », a déclaré Sebastian Coe, président de World Athletics.

La mission du Plan stratégique est de développer le sport et le rendre pertinent dans la vie des gens et dans la vie de leur communauté ; d'inspirer les citoyens à travers des compétitions, des événements et des

activités attrayants et accessibles à l'échelle mondiale afin que les athlètes talentueux puissent divertir et inspirer le monde. Ce nouveau plan stratégique permettra aussi de bien diriger les fédérations sportives en favorisant la prise en compte des décisions courageuses tout en valorisant les partenariats qui assurent l'athlétisme dans le monde entier.

Il est axé sur plusieurs objectifs prioritaires, à savoir la participation à plusieurs événements ; la facilitation d'organiser les événements à tous les niveaux du sport ; soutenir et développer les gens qui offrent l'athlétisme à travers le monde ; encourager les fans à regarder les athlètes s'affronter, à se connaître et à s'engager avec eux grâce à de nouvelles plateformes et initiatives.

Il sera aussi question d'augmenter le nombre actuel de partenariats commerciaux et non commerciaux de World Athletics.

Rude Ngoma

## RÉFLEXION

# A propos du coronavirus ...

**N**ul ne peut dire aujourd'hui si la pandémie provoquée par l'expansion planétaire de Covid-19 touche à sa fin ou si, bien au contraire, elle repartira de plus belle après une pause de quelques mois. Mais ce qui est certain dès à présent c'est que l'espèce humaine, notre espèce, se trouvera de plus en plus confrontée à ce genre de problèmes et qu'elle va donc devoir s'organiser pour en prévenir les effets destructeurs avant même qu'ils menacent la communauté mondiale dans son ensemble.

Trois constats justifient ce raisonnement qui paraîtra sans doute exagérément pessimiste à nombre de nos lecteurs mais qui est malheureusement juste :

° Le premier est que la croissance démographique extrêmement rapide à laquelle nous assistons depuis des décennies ne peut que favoriser la diffusion des pandémies sur toute la surface du globe. S'accompagnant d'une urbanisation générale qui rapproche les populations et les rend de plus en plus vulnérables, cette poussée continue crée en effet un terrain favorable aux maladies de toutes sortes qui nous

entourent, nous cernent, nous menacent de façon invisible mais bien réelle. En témoigne dès à présent l'incroyable rapidité avec laquelle le coronavirus s'est étendu en moins de six mois sur les cinq continents.

° Le deuxième constat est que la dégradation de notre environnement ne peut que favoriser l'apparition de maladies collectives de plus en plus dangereuses, une expansion que l'espèce humaine paiera inévitablement demain au prix fort. Portant atteinte à l'air que nous respirons, à la nature qui nous entoure, aux produits que nous ingérons, cette dégradation favorise sous toutes les latitudes l'expansion de maux contre lesquels il sera de plus en plus difficile de lutter. Il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter les cris d'alarme de plus en plus forts que lancent, arguments irréfutables à l'appui, les scientifiques de tout bord.

° Le troisième constat est que la tentation du repli sur soi des Etats et des nations qui a marqué ces derniers mois ne peut qu'aggraver la menace globale dont il est ici question. Même s'il paraît logique dans le cadre de la lutte menée contre la pandémie de Covid-19, ce repli ne

peut en aucun cas constituer une réponse efficace, durable au mal qui se répand à la vitesse de l'éclair car il pose des problèmes encore plus graves, parmi lesquels figure en bonne place la crise économique, financière, sociale générée par la fermeture des frontières. Qu'on le veuille ou non la mondialisation est une réalité irréversible avec toutes les conséquences positives et négatives qui en résultent.

Quelle conclusion faut-il tirer dès à présent de ce qui précède ? Celle-ci qui, bien sûr, semblera illusoire à beaucoup : seule une action collective, solidaire, forte, permanente permettra à l'humanité de résoudre les problèmes à venir dont la pandémie du coronavirus nous donne dès aujourd'hui une idée précise. Il revient donc aux dirigeants actuels de s'organiser pour que soit mis en place rapidement, à l'échelle mondiale, un système d'observation et d'action – un Conseil de sécurité en quelque sorte – capable d'anticiper le pire. S'ils ne le font pas, l'on peut être certain que l'humanité tout entière s'avèrera incapable de lutter contre les maux que suscite sa longue marche vers le progrès, le confort, la richesse.

Jean-Paul Pigasse